

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**

Sigle du programme: **INGE1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table

INGE1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme d'Ingénieur de gestion est un programme d'excellence, offrant une formation combinant les sciences et technologies et le management. Son ambition est de former des hommes et des femmes responsables, professionnels et entrepreneurs.

En lien avec la réalité de la vie économique et des organisations, la formation vous offre

- des savoirs en sciences et technologies, en sciences de management, en sciences économiques et en sciences sociales ;
- des notions qui fondent les méthodes quantitatives de gestion ;
- un savoir-faire grâce à une pédagogie basée sur la participation active des étudiants ;
- des langues dont l'anglais et une troisième langue de votre choix.

Votre profil

L'important est d'avoir une solide formation générale (mathématiques, sciences et langues). Avoir suivi une option forte en mathématiques pendant les deux dernières années de l'enseignement secondaire est un atout supplémentaire.

Votre futur job

La capacité d'entreprendre, de transformer des initiatives en réalités économiques, d'organiser ces activités et d'en assurer la continuité, de trouver les ressources nécessaires et de les combiner de manière adéquate sont les compétences que l'on attend de ceux qui veulent assumer des responsabilités dans la direction et la gestion des entreprises.

Nos diplômés sont présents dans les plus hautes fonctions de direction des entreprises. On les retrouve également dans la consultance, l'audit, les banques, dans l'industrie (gestion de production et des opérations) ou le management environnemental.

Votre programme

Le bachelier vous propose

- l'acquisition de savoirs dans les disciplines des sciences de gestion, sciences économiques, sciences sociales, sciences (exactes) et technologie ;
- les capacités d'autonomie et de travail en équipe par l'introduction progressive d'une pédagogie basée sur la participation active des étudiants à leur formation ;
- l'acquisition des connaissances nécessaires à l'exercice des métiers de gestion de l'entreprise ;
- un programme en lien avec l'entreprise : visites de terrain, experts, etc. ;
- un stage d'une semaine en entreprise comme ouvrier.

Les sciences et les technologies, clés dans le développement des entreprises innovantes, sont également au cœur de la formation de l'ingénieur de gestion. Le programme prévoit l'enseignement de la chimie, de la physique et de la recherche et du développement technologique. Il est orienté vers les applications industrielles.

Au terme du premier cycle, vous poursuivrez par le master ingénieur de gestion, organisé à Louvain-la-Neuve et à Mons.

INGE1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se former au mieux pour aborder le Master en ingénieur de gestion pour, au terme du master, **« Devenir des experts en gestion, socialement responsables et entreprenants, intégrant les aspects technologiques et industriels ainsi que l'innovation »**, tel est le défi que l'étudiant-e bachelier en ingénieur de gestion se prépare à relever.

Le programme de bachelier en ingénieur de gestion permet à l'étudiant d'acquérir progressivement les connaissances et compétences indispensables pour se préparer au mieux au métier de décideur au sein d'une organisation/entreprise, intégrant un rôle d'interface et de dialogue entre les métiers du management et les métiers orientés sciences et technologie.

Pour y parvenir, le programme de bachelier en ingénieur de gestion permet au diplômé d'acquérir un large socle de connaissances et de compétences dans le domaine des sciences de gestion, mais aussi en méthodes quantitatives, sciences et technologies, sciences économiques, humaines et sociales. Le diplômé bachelier aura développé sa capacité de réflexion, d'analyse critique et la maîtrise d'outils orientés vers l'aide à la décision, avec un ancrage dans la réalité économique, sociale et organisationnelle, à travers une pédagogie active basée sur l'étude de problématiques concrètes. Cela inclut également le développement d'aptitudes de travail autonome et en équipe, de facultés de communication spécifiques et de créativité.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant les trois années de bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il s'engagera dans un master spécifique, tout en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au cœur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.).
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.).

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAS4.1. Organiser le processus : planifier et élaborer en groupe, en fonction d'objectifs prédéfinis, toutes les étapes d'un projet et s'y engager collectivement après avoir réparti les tâches.

AAS4.2. Contribuer à l'avancement du projet et au succès du groupe en partageant l'information et l'expertise en vue d'atteindre de manière efficace un objectif.

o Méthodes quantitatives

o LINGE1113	Probabilités	Johan Segers	PR [q2] [30h +15h] [4 Crédits]
o LINGE1114	Mathématiques : analyse	Heiner Olbermann	PR [q1] [30h +30h] [5 Crédits]
o LINGE1121	Mathématiques : algèbre et calcul matriciel	Cécile Coyette (supplée Tom Claeys)	PR [q2] [30h +30h] [5 Crédits]

o Sciences et technologie

o LINGE1122	Physique I	Giacomo Bruno	PR [q2] [40h +20h] [5 Crédits]
o LINGE1115	Chimie I	Yaroslav Filinchuk	PR [q1] [50h +10h] [5 Crédits]

o Droit

o LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Enguerrand Marique
-------------	-------------------------------------	--

<p>⌘ LNEER1230</p>	<p>Algemeen Nederlands - Intermediair niveau - deel 1</p>	<p>Hilde Bosmans (coord.) Soline Braeckman Valérie Dachy (coord.) Isabelle Demeulenaere Sara Jonkers Caroline Klein Marie-Laurence Lambrecht Ann Rinder Daniel Schoemans Nele Sterkendries</p>	<p>NE [q2] [15h] [3 Crédits] </p>
--------------------	---	--	--

o Langues

o LANGL1332



INGE1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
 - ⊗ Au choix
-

● LINGE1327

INGE1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

